



Objectifs

Le baccalauréat professionnel *Animation - Enfance et Personnes Âgées* a pour objectif de former des animateurs capables de concevoir et réaliser des activités d'animation de nature variée, notamment auprès d'un public jeune et de personnes âgées en perte d'autonomie.

Dans l'exercice de son métier, l'animateur met en œuvre la démarche d'animation.

Public

Le Baccalauréat Professionnel Animation - Enfance et Personnes Âgées se déroule en 3 ans.

En classe de 2nde, il s'adresse aux jeunes issus de 3^e.

En classe de 1^{ère}, il accueille des élèves :

- ▶ soit titulaires de l'un des diplômes suivants :
 - CAP AEPA** (Accompagnant Éducatif Petite Enfance)
 - CAP APM** (Agent de prévention et de médiation)
 - MCAD** (Mention Complémentaire d'Aide à Domicile)
- ▶ soit ayant effectué une 2nde ou une 1^{ère} générale ou technologique. *Dans ce cadre, un stage passerelle pourra être préconisé selon le profil de l'élève concerné.*

Les qualités requises pour ce baccalauréat sont le dynamisme, le goût pour les relations humaines et la gestion d'activités.

Activités

Les activités du titulaire du baccalauréat professionnel *Animation - Enfance et Personnes Âgées* peuvent être regroupées en deux grandes composantes :

- ▶ une composante méthodologique, autour de la conduite de projet (conception, organisation, réalisation, évaluation) ;
- ▶ une composante relationnelle autour de l'accueil, de l'écoute, de la communication, de la dynamique de groupe

Formation

En 2nde, 1^{ère} et Terminale, la formation s'articule autour de :

▶ L'enseignement général :

- Français, Histoire-Géographie et Enseignement civique et moral
- Mathématiques
- Langues Vivantes (2 langues obligatoires)
- Education Physique et Sportive
- Arts Appliqués et culture artistique
- PSE : Prévention, Santé, Environnement

▶ L'enseignement professionnel :

- **En milieu scolaire :**
Sciences Médico-sociales (connaissance des publics, des structures et des problématiques sociales)

Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité (cadre professionnel et méthodologie d'intervention)

Communication professionnelle
Techniques professionnelles (conduite d'activités, conception et réalisation de projets d'animation)
Biologie-physiopathologie (personne âgée)

▪ En milieu professionnel :

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines soit :

- 6 semaines dans le secteur socio-culturel ou socio-éducatif, en classe de seconde
- 16 semaines en classes de première et terminale (8 semaines auprès de personnes âgées en perte d'autonomie et 8 semaines dans le secteur socio-culturel ou socio-éducatif)

Examens

EPREUVES PROFESSIONNELLES	COEF.	MODE
E1 : Épreuve scientifique et technique	2	
Sous-épreuve E11 : Économie-gestion	1	Ponctuel écrit
Sous-épreuve E12 : Mathématiques	1	CCF
E2 : Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation	8	CCF
E3 : Pratiques professionnelles liées à l'animation	9	
E31 : Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien-être personnel en établissement ou à domicile	4	CCF
E32 : Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens	4	CCF
E33 : Prévention santé environnement	1	Ponctuel écrit



EPREUVES GENERALES	COEF.	MODE
E4 : Epreuve de langues vivantes	4	
E41 Langues vivantes 1	2	CCF
E42 Langues vivantes 2	2	CCF
E5 : Epreuve de français, histoire géographie et enseignement moral et civique	5	
E51 : Français	2,5	Ponctuel écrit
E52 : Histoire géographie et enseignement moral et civique	2,5	Ponctuel écrit
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1	CCF
E7 : Epreuve d'Éducation physique et sportive	1	CCF

Que faire avec un Bac Pro AEPA ?

Le Baccalauréat Professionnel permet avant tout de travailler. Néanmoins, les élèves les plus motivés, les plus studieux et qui ont acquis un bon niveau dans toutes les disciplines, pourront également poursuivre des études supérieures.

TRAVAILLER	
Secteur d'intervention	Structures et services concernés
Socioculturel et socioéducatif	Accueils collectifs de mineurs (accueil de loisirs avec ou sans hébergement, accueil de scoutisme) Centres sociaux, espaces de vie sociale Maisons de la jeunesse et de la culture Maisons de quartier Maisons pour tous Structures d'animation associatives et fédératives de jeunesse et d'éducation populaire
Animation sociale	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Centres sociaux, espace de vie sociale Maisons de quartier, maisons pour tous Résidence autonomie, résidences services Services d'aide et de maintien à domicile Services de gériatrie des hôpitaux (unités de soins de longue durée et unités de soins de suite et de réadaptation) Services personnes âgées des communes et des associations

POURUIVRE SES ÉTUDES	
Vers des filières sélectives <i>comme les BTS ou les DUT, qui privilégient les bons dossiers et les mentions "Bien" voire "Très Bien" au Bac Professionnel :</i>	BTS SP3S : Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (cf. Fiche BTS SP3S) BTS ESF : Economie Sociale et Familiale DUT Carrières Sociales : Animation sociale et socio-culturelle Assistance Service Social Éducation spécialisée Gestion urbaine Services à la personne
Vers des Diplômes d'Etat après réussite aux concours d'entrée	Moniteur-Educateur Educateur de Jeunes Enfants Educateur Spécialisé Technicien de l'Intervention Sociale Familiale Conseiller en Insertion Sociale Assistant Familial Accompagnant Éducatif et Social
Vers des classes préparatoires	Prépa-Passerelle SUP : Préparation aux études supérieures des secteurs sanitaire et social (cf. fiche Prépa Passerelle SUP)